



WIPO/GRTKF/IC/16/2 ORIGINAL: anglais DATE: 15 mars 2010

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE GENÈVE

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE

Seizième session Genève, 3 – 7 mai 2010

ACCRÉDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS

Document établi par le Secrétariat

- 1. Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé "comité") a approuvé, à sa première session tenue à Genève du 30 avril au 3 mai 2001, un certain nombre de questions d'organisation et de procédure, y compris l'octroi du statut d'observateur ad hoc à un certain nombre d'organisations ayant exprimé le désir de jouer un rôle dans les travaux du comité (voir le rapport adopté par le comité, paragraphe 18 du document WIPO/GRTKF/IC/1/13).
- 2. Depuis lors, plusieurs autres organisations ont fait part au Secrétariat de leur désir d'obtenir le même statut pour les futures réunions du comité. On trouvera en annexe un document contenant notamment les noms des organisations qui, avant le 3 mars 2010, ont demandé à être accréditées à la seizième session du comité. Les renseignements figurant dans l'annexe ont été communiqués par chacune des organisations.

WIPO/GRTKF/IC/16/2 page 2

3. Le comité est invité à approuver l'accréditation, en qualité d'observatrices ad hoc, des organisations mentionnées dans l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

WIPO/GRTKF/IC/16/2

ANNEXE

ORGANISATIONS QUI ONT DEMANDÉ À ÊTRE ACCRÉDITÉES EN QUALITÉ D'OBSERVATRICES AUX SESSIONS DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL

Association des étudiants et chercheurs sur la gouvernance des États insulaires (AECG)

Azerbaijan Lawyers Confederation

Confederación de Nacionalidades Indígenas (CONAIP)

Cooperativa Ecológica de las Mujeres Colectoras de la Isla de Marajó (CEMEM)

Ethnic Community Development Organization (ECDO)

Kus Kura el León Sociedad Civil

National Education Social and Traditional Knowledge (NEST) Foundation

National Indigenous TV Ltd. (NITV)

Organisation d'appui aux organisations communautaires de base "Arc-En-Ciel"

United Nations of Indians

Association des étudiants et chercheurs sur la gouvernance des États insulaires (AECG)

À : Division des savoirs traditionnels Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20 Suisse

Tlcp.: +41 (0) 22 338 70 20

Mél.: grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observatrice pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[signé]

Jean Pipite, président de l'AECG

/...

Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observatrice ad hoc auprès du

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore¹,²

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Association des étudiants et chercheurs sur la gouvernance des États insulaires (AECG)

<u>Description de l'organisation</u>: (150 mots au maximum)

L'association est créée en 2008 dans le but d'apporter une aide aux chercheurs dans les différents domaines de la culture. Elle siège en Nouvelle-Calédonie et est enregistre sous le n° 887885.001. Ses membres collaborent avec les différentes autorités concernées à la rédaction du projet de loi du pays sur les savoirs traditionnels et aussi à la réalisation d'un texte juridique sur la protection des droits des peuples autochtones.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- réaliser des études comparatives sur les politiques culturelles des pays insulaires de l'Océanie (protection des langues, protection des droits des peuples autochtones);
- apporter une aide auprès du comité de pilotage des savoirs traditionnels de Nouvelle-Calédonie;
- participer a la rédaction de la Loi du Pays en Nouvelle-Calédonie sur les savoirs traditionnels.

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur et de l'envoyer à l'adresse électronique grtkf@wipo.int.

Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

Veuillez énumérer les principales activités de l'organisation :

Son activité de 2009 est accréditée d'une mission d'une semaine au Vanuatu dans le cadre des ateliers sur la bonne gouvernance. Puis elle a aussi contribué a la réalisation de trois ateliers en Nouvelle-Calédonie sur la méthode de collecte des savoirs traditionnels dans les tribus, la législation sur la propriété intellectuelle et la présentation de la législation sur la protection des biens culturels. Elle a également assisté au colloque sur le droit des peuples autochtones organisé par l'Université de Nouvelle-Calédonie sur son site en octobre cette armée.

<u>Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité</u> : (150 mots au maximum)

Actuellement, l'ensemble des pays du Pacifique sud ont adopté le projet de loi sur la protection des savoirs traditionnels à l'exception de la Nouvelle-Calédonie. Le Code de la propriété intellectuelle français applicable en Nouvelle-Calédonie ne tient pas compte des savoirs des clans qui sont des propriétés collectives et dont la plupart des créateurs sont inconnus. Cette situation ne protège pas l'exploitation des savoirs dans le domaine des chants, techniques agraires, respect de la biodiversité et des modes de vie. Malgré la mise en œuvre de la convention de Rio et aussi des autres textes de l'Unesco, l'absence d'une législation calédonienne en matière de propriété des savoirs traditionnels demeure un grand chantier de travail. C'est la raison pour laquelle, nous avons pris contact avec diverses organisations pour nous aider dans notre programme.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Nouvelle-Calédonie.

<u>Informations supplémentaires</u>:

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

L'association est engagée à travers le travail de ses membres à un programme de recherche sur les outils appropriés pour protéger les savoirs traditionnels et apporter des conseils aux autorités concernées. En tant que président, je suis moi-même souvent sollicité par le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie et par les musées pour participer aux travaux sur la collecte de la mémoire orale. Je suis juriste et titulaire d'un doctorat en science politique obtenu a la Sorbonne. Mes autres collègues sont spécialisés dans l'agronomie, la sociologie, l'ethnologie et en communication. Nous approchons beaucoup plus facilement les tribus et les clans car nous connaissons bien ces milieux. Puis, nous sommes également en étroite collaboration avec les institutions de Nouvelle-Calédonie, du Forum du Pacifique sud et du Vanuatu.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale:

Association des étudiants et chercheurs sur la gouvernance des États insulaires (AECG) 4, rue René Petre B.P. 30716 98895 Nouméa cedex Nouvelle-Calédonie

Tél.: (00-687) 41.45.62 Tlcp.: (00-687) 41.45.56 Mél.: JeanP@ADCK.NC

Nom et titre du représentant de l'organisation :

Jean PIPITE, président de 1'AECG

Confédération des juristes de l'Azerbaïdjan

À : Division des savoirs traditionnels Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20 Suisse

Tlcp.: +41 (0) 22 338 70 20

Mél.: grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observatrice pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation à l'intention du comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[signé]

Nadir Adilov, secrétaire général

Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observatrice ad hoc auprès du

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore 1,2

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Confédération des juristes d'Azerbaïdjan

<u>Description de l'organisation</u>: (150 mots au maximum)

La Confédération des juristes de l'Azerbaïdjan est une organisation à but non lucratif qui repose sur les principes du volontariat et de l'égalité des droits de ses membres. Elle a été créée par d'éminents juristes et organisations non gouvernementales de droit. Elle a été officiellement enregistrée le 16 décembre 2007 par le Ministère de la justice de la République d'Azerbaïdjan.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

Les principaux objectifs de la Confédération sont d'apprendre, d'analyser et d'émettre des recommandations en vue de la réglementation juridique des processus publics en cours dans le pays, d'appuyer la collaboration entre juristes, de maintenir des relations internationales durables, d'établir les valeurs démocratiques, de participer à la protection des droits et libertés de l'homme, d'imposer la primauté du droit et d'y sensibiliser la population.

La Confédération se livre aux activités suivantes afin d'atteindre les objectifs susmentionnés :

- Recherches scientifiques, recommandations, cours et séminaires, tables rondes et réunions, expositions, conférences, œuvres caritatives, forums et autres événements:
- Diffusion gratuite d'informations sur ses objectifs et ses activités, établissement de relations avec les moyens de communication de masse, création de sites Internet et autres mesures conformes à la législation;
- Coopération étroite avec les organismes publics et la gouvernance locale;

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur et de l'envoyer à l'adresse électronique grtkf@wipo.int.

- Coopération étroite avec les ONG locales et étrangères qui s'occupent des questions juridiques et des questions relatives aux droits de l'homme;
- Création de différentes catégories de prix, de diplômes pour les juristes en fonction de ses objectifs; et
- Exécution d'autres activités qui ne sont pas interdites par les lois de la République d'Azerbaïdjan.

Les actions ci-après sont en cours de réalisation pour atteindre les objectifs susmentionnés :

- Favoriser la participation de juristes au processus des réformes juridiques dans le pays;
- Promouvoir la législation et les réalisations scientifiques de la République d'Azerbaïdjan à l'étranger;
- Apprendre l'expérience législative de pays étrangers;
- Formuler des recommandations sur l'amélioration de la législation nationale;
- Analyser la législation nationale sur le respect des lois internationales;
- Faire une expertise publico-juridique des lois, des lois normatives et d'autres documents juridiques, et formuler des recommandations;
- Contribuer à l'amélioration du professionnalisme juridique et élaborer des méthodes de travail efficaces et des principes directeurs à l'intention des juristes;
- Promouvoir les techniques modernes de l'information et des communications;
- Promouvoir les techniques modernes de l'information et des communications dans le domaine juridique;
- Procéder à des échanges et obtenir des recommandations sur des questions juridiques controversées;
- Étudier les approches modernes des principes fondamentaux du droit et des méthodes:
- Coordonner les relations internationales des juristes.

Veuillez énumérer les principales activités de l'organisation :

Adhésion à l'Association internationale du barreau

En octobre 2009, l'Association internationale du barreau a tenu à Madrid son congrès annuel pendant lequel son Conseil a conféré à l'unanimité le statut de membre à la Confédération des juristes de l'Azerbaïdjan.

Compilation des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme

Avec le soutien financier du Conseil de l'État aux ONG sous la présidence de la République d'Azerbaïdjan, la Confédération des juristes a publié en azerbaïdjanais une compilation des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme (1500 exemplaires).

Publication du livre intitulé "La citoyenneté et l'apatridie : un manuel pour les parlementaires"

La Confédération des juristes d'Azerbaïdjan et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont ensemble publié en azerbaïdjanais le livre intitulé "'La citoyenneté et l'apatridie : un manuel pour les parlementaires" (500 exemplaires). Ce livre sera présenté

au Parlement et distribué en 2009 entre les parlementaires et les experts pour être ensuite publié sur le site Internet officiel à l'adresse suivante www.ahk.az.

Formation pour les juges sur la liberté de parole

La Confédération, le Conseil juridico-judiciaire de la République d'Azerbaïdjan et ABACEELI ont ensemble dispensé pour 25 juges une formation sur la liberté d'expression. Le président de la Confédération, M. Ali Houseynov, et le chef du bureau ABACEELI à Baku, M. David Rubino, y ont prononcé un discours d'ouverture. Après quoi, le spécialiste de la liberté d'expression, M. Antony Vinter, a fait un exposé sur la question qui a été suivi d'un débat.

Livre mémoire pour les organismes d'application des lois sur les droits de l'homme

Avec le concours du Conseil d'État du soutien aux ONG que préside le président de la République d'Azerbaïdjan, la Confédération des juristes a publié à l'intention des organismes d'application des lois un livre sur les droits de l'homme (1000 exemplaires). La préface a été écrite par le chef du département chargé des organismes d'application des lois de l'administration présidentielle, M. Fuad Aleskerov. L'éditeur du livre est le président de la Confédération, M. Ali Huseynov tandis que le responsable de son impression est M. Nadir Adilov, secrétaire général de la Confédération.

Libre de travail des juges sur les droits de l'homme

Avec le concours du Conseil d'État du soutien aux ONG que préside le président de la République d'Azerbaïdjan, la Confédération des juristes a publié à l'intention des juges un livre sur les droits de l'homme (1000 exemplaires). Ce livre avait été rédigé par les experts du Conseil juridico-judiciaire. Ses éditeurs sont le chef du Secrétariat de ce Conseil, M. David Huseynov, le président de la Confédération, M. Ali Huseynov, du secrétaire général de la Confédération, M. Nadir Adilov.

Conférence sur la mise en œuvre de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en Azerbaïdjan

Organisée par la Confédération à l'hôtel Hyatt Regency, cette conférence a eu lieu en mai 2009. Elle était consacrée à la mise en œuvre des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme en Azerbaïdjan.

Conférence "Le rôle des réformes réalisées au sein des organismes d'application des lois et des forces armées dans le cadre de l'intégration euro-atlantique"

Une conférence de deux jours ayant pour thème "Le rôle des réformes réalisées au sein des organes d'application des lois et des forces armées dans le cadre de l'intégration euro-atlantique" s'est tenue les 16 et 17 juin 2009 à Baku. Elle avait été organisée par le Confédération des juristes d'Azerbaïdjan et l'Association des juristes d'Eurasie avec le soutien de l'OTAN et de l'ambassade turque en Azerbaïdjan.

Programme de TV "Votre avocat"

En vertu d'un contrat signé par la Confédération et GTZ, la série du programme télévisé "Votre avocat" est actuellement montrée sur la chaîne publique. Le coordonnateur du projet est le directeur du Centre de droit de Baku, M. Anar Bagirov. Trente-deux numéros ont été à ce jour télévisés qui sont consacrés aux différentes questions traitant des réformes juridiques en Azerbaïdjan.

<u>Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé</u> <u>des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité</u> : (150 mots au maximum)

La Confédération des juristes d'Azerbaïdjan a participé au processus d'élaboration des principes juridiques en Azerbaïdjan qui régissent les droits de propriété intellectuelle. Elle se livre à deux grandes activités dans ce domaine. La première consiste à développer la législation nationale relative à ces droits dans le cadre de laquelle des experts juridiques et des membres du Conseil ont pris part aux délibérations sur le projet de loi et émis des recommandations sur l'amélioration des lois relatives aux droits de propriété intellectuelle. À cette fin, la Confédération coopère avec le Milli Medjlis (Parlement) de la République d'Azerbaïdjan. La seconde porte sur la formation. Dans le cadre de cette activité, la Confédération œuvre en étroite coopération avec l'organisme du droit d'auteur de la République d'Azerbaïdjan, dispensant à de jeunes juristes du pays une formation au droit d'auteur et aux droits de propriété intellectuelle.

Compte tenu de ce qui précède, je souhaiterais représenter mon organisation à la réunion de l'OMPI à Genève. Mon principal but est d'établir des liens avec l'OMPI et ses membres à des fins d'information future, d'échanger des expériences sur les droits de propriété intellectuelle et de prendre connaissance d'une manière plus professionnelle des tendances modernes de l'évolution dans ce domaine avec le processus de suivi de l'amélioration des travaux qui y sont effectués en Azerbaïdjan et d'aider l'agence nationale à résoudre ces questions.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

République d'Azerbaïdjan

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale:

M. Gashgay str. 63a, apt.17 AZ1007, Baku Azerbaïdjan

Tél.: 0994503641331 Tlcp.: 0994124499414

Mél.: nadir.adilov@gmail.com

Site Web: www.alc.az

Nom et titre du représentant de l'organisation :

Nadir Adilov, secrétaire général de la Confédération des juristes d'Azerbaïdjan

Confederación de Nacionalidades Indígenas (CONAIP)

À : Division des savoirs traditionnels Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20 Suisse

Tlcp.: +41 (0) 22 338 70 20

Mél.: grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observatrice pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation à l'intention du comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[signé]

Luisa Nini Caceres Yupanqui, secrétaire des actes

Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observatrice ad hoc auprès du

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore¹,²

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Confederación de Nacionalidades Indígenas (CONAIP)

Description de l'organisation : (150 au maximum)

- Récupération de l'identité nationale, favorisant les valeurs de la culture andine avec des filiales à l'échelle nationale;
- Revalorisation de la culture ancestrale andine;
- Étude de la cosmovision andine; et
- Refondation de l'État, en quête de la souveraineté du territoire et de la vie.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- Mise en valeur des connaissances de la culture andine;
- Récupération de la cosmovision andine en gérant avec sagesse les plantes et les fruits ayant un lien avec le cosmos; et
- Accroissement du produit intérieur brut des populations situées le long du chemin Inca ou route de la sagesse, promouvant des centres de tourisme rural.

Veuillez énumérer les principales activités de votre organisation :

- Organisation de congrès avec les différentes nationalités du pays qui est un pays pluriculturel et multiethnique, revalorisant l'interculturalité et les droits des peuples autochtones;
- Sauvegarde de la sagesse andine qui compte sur les plantes médicinales les plus diverses car le pays a 82 des 115 paliers écologiques de la planète; et
- Sauvegarde et entretien du Capac Ñhan ou route de la sagesse.

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur et de l'envoyer à l'adresse électronique grtkf@wipo.int

Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

<u>Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé</u> <u>des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité</u> : (150 mots au maximum)

- La propriété intellectuelle que requiert la médecine parallèle du fait de la diversité biologique immensément riche du pays revêt une grande urgence puisque la question n'a pas encore été traitée comme il se doit.
- La protection de la fibre d'alpaca pour ce qui est de sa qualité, de ses gènes et autres facteurs doit être assurée sans tarder car, en raison de sa forme conique, c'est l'une des fibres les plus fines, sept fois plus que celle du mouton.

Pays dans lesquels l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Pérou, Équateur et Bolivie

<u>Informations supplémentaires</u>:

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

La sauvegarde de la culture andine, qui est très écologique, est une priorité car le peuple andin et amazonien ne fait qu'un avec la nature. Il faut donc la diffuser à l'échelle de la planète afin d'en assurer la conservation.

Coordonnées:

Adresse postale:

Luisa Nini CACERES YUPANQUI Salaverry 2023 Lince Lima Pérou

Tél.: 991449377

Mél.: nini 0530@hotmail.com

Nom et titre du représentant de l'organisation :

Hugo Tacuri Huamani, président du CONAIP

Cooperativa Ecológica de las Mujeres Colectoras de la Isla de Marajó (CEMEM)

À : Division des savoirs traditionnels Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20 Suisse

Tlcp.: +41 (0) 22 338 70 20

Mél.: grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observatrice pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation à l'intention du comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[signé]

Fabrícia Fontes, présidente suppléante

/...

Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observatrice ad hoc auprès du

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore¹,²

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Cooperativa Ecológica de las Mujeres Colectoras de la Isla de Marajó (CEMEM)

Description de l'organisation : (150 au maximum)

La Cooperativa Ecológica de las Mujeres Colectoras de la Isla de Marajó (CEMEM), Pará Brésil), dont font partie de 200 femmes qui utilisent dans leurs travaux de tous les jours des produits de la diversité biologique marajoara au nombre desquels il sied de mentionner en particulier les huiles végétales, les plantes médicinales et l'açai, et qui luttent pour la protection des savoirs traditionnels, pour la conservation de la diversité biologique et pour une répartition juste et équitable des avantages en provenance de l'utilisation du patrimoine génétique des ressources naturelles.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- Protection des savoirs traditionnels;
- Accès et participation des communautés locales aux avantages; et
- Postes de travail pour les communautés locales par le biais de politiques publiques.

Veuillez énumérer les principales activités de votre organisation :

- Extraction d'huiles végétales;
- Extraction de plantes médicinales;
- Extraction de fruits comme l'"açaí"; et
- Fabrication de savon artisanal.

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur et de l'envoyer à l'adresse électronique grtkf@wipo.int

Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

<u>Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité</u> : (150 mots au maximum)

La Cooperativa Ecológica de las Mujeres Colectoras de la Isla de Marajó (CEMEM), travaille principalement pour la protection de savoirs traditionnels mais aussi pour la participation juste et équitable des avantages de la Convention sur la diversité biologique. C'est pourquoi la propriété intellectuelle est d'autant plus importante pour notre coopérative que nos communautés locales sont également titulaires de cette propriété. Il va de soi que nous devons la défendre et la protéger et c'est la raison pour laquelle nous demandons notre accréditation à l'OMPI. Ce faisant, nous veillerons à ce que les règles imposées aux pays soient respectées.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Brésil

<u>Informations supplémentaires</u>:

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Nous sommes en train de créer dans notre communauté une mini fabrique écologique et soucieuse de l'environnement, utilisant pour ce faire toutes les connaissances traditionnelles. La communauté aura ainsi fait une action très positive car tous ses membres seront employés à cette fin.

Coordonnées:

Adresse postale:

Sítio Mirituba-Comunidade Jagarajó-Ponta de Pedra – Marajó – PA CEP : 68830-000 Endereço Esc. Belém : Rua Silva Santos 102 – CEP : 66015-220 – Bairro Campina

Tél.: 55 91 3223 0782

Mél.: cemempresidente@oi.com.br, cememsecretaria@hotmail.com, marajoara.edna@gmail.com

Nom et titre du représentant

Fabrícia Fontes Martins, présidente suppléante

Ethnic Community Development Organization (ECDO)

À : Division des savoirs traditionnels Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20 Suisse

Tlcp.: +41 (0) 22 338 70 20

Mél.: grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observatrice pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation à l'intention du comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[signé]

Lakshmikanta Singh, directeur exécutif

Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observatrice ad hoc auprès du

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore¹,²

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Ethnic Community Development Organization (ECDO)

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

L'Ethnic Community Development Organization (ECDO) est une organisation de développement volontaire non gouvernementale et à but non lucratif qui travaille en particulier pour le développement de différentes communautés ethniques ainsi que pour des groupes majoritaires dans la région de Sylhet (nord-est du Bangladesh). Elle a été créée en 2002 par des individus partageant la même vision de différentes communautés ethniques. Son but est de garantir l'égalité, l'autonomisation et l'élimination de la discrimination des peuples autochtones.

Mission et vision de l'organisation :

La mission de l'ECDO est d'aider les communautés autochtones à œuvrer pour un changement positif et durable en faveur de ceux qui sont privés de droits et de débouchés en assurant aussi bien la prestation de services et le recours à des approches fondées sur les droits. L'ECDO exécute ses activités d'une manière pleinement participative en mettant l'accent sur l'autonomisation des communautés autochtones.

L'ECDO envisage une société au sein de laquelle des groupes autochtones autonomisés, éduqués, conscients et culturellement divers sont en mesure d'assurer leur propre épanouissement sans discrimination, pauvreté et exploitation.

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur et de l'envoyer à l'adresse électronique grtkf@wipo.int

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- Aider les peuples autochtones à jouir de leurs droits politiques et sociaux;
- Encourager les groupes autochtones à pratiquer et préserver leurs langues, leurs cultures et leurs patrimoines;
- Faire des recherches sur les questions autochtones et en publier les résultats;
- Travailler pour l'autonomisation de communautés autochtones; et
- Assurer l'éducation de tous les enfants autochtones.

Veuillez énumérer les principales activités de l'organisation :

- Organiser une formation aux droits de l'homme pour les peuples autochtones;
- Promouvoir l'éducation bilingue des enfants autochtones;
- Dispenser une formation aux droits fonciers et la documenter; et
- Publier les travaux de recherche sur les questions autochtones.

<u>Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé</u> <u>des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité</u> : (150 mots au maximum)

L'Ethnic Community Development Organization (ECDO) est une organisation de peuples autochtones qui travaille depuis 2003 pour le développement des groupes autochtones dans la région de Sylhet au Bangladesh. En travaillant avec différents groupes autochtones, nous savions qu'il y a dans les sociétés autochtones de grandes quantités de savoirs intellectuels qui sont très scientifiques et raisonnables. Toutefois, en raison d'un manque de présentation adéquate, ces savoirs ne sont pas acceptables par notre société moderne. Ces groupes utilisent leurs savoirs intellectuels en particulier dans le domaine du procédé de traitement et dans les différentes activités de leur vie quotidienne. Par conséquent, je souhaite partager ces savoirs avec les participants pour appeler l'attention sur la nécessité de préserver ces propriétés intellectuelles très précieuses des groupes autochtones.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Bangladesh

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

En tant qu'autochtone, je pense que nous devons préserver nos savoirs traditionnels intellectuels ancestraux. J'ai l'intention de faire des recherches sur ces savoirs traditionnels intellectuels afin de bien documenter cette propriété. J'espère que, si l'on me donne l'occasion d'assister à la réunion, je pourrai interagir avec de nombreux spécialistes de cette question. De surcroît, j'en bénéficierai pour établir mes futurs plans.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale:

17 Urmi (2nd floor) West Shibgonj, Sylhet Bangladesh

Tél.: +88 01711268650 Mél.: contact@ecdo-bd.org Site Web: www.ecdo-bd.org

Nom et titre du représentant de l'organisation :

Lakshmikanta Singh, directeur exécutif

Kus Kura el León Sociedad Civil

À : Division des savoirs traditionnels Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20 Suisse

Tlcp.: +41 (0) 22 338 70 20

Mél.: grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observatrice pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation à l'intention du comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[signé]

Alancay Morales Garro, directeur exécutif

Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observatrice ad hoc auprès du

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore¹,²

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Kus Kura el León Sociedad Civil

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

Vision:

Être un chef de file de l'amélioration de la qualité de vie des peuples autochtones en Amérique latine

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

Mission:

Contribuer au développement durable des peuples autochtones ayant une identité au Costa Rica et en Amérique centrale par le biais de programmes et projets pédagogiques, organisationnels et productifs visant l'émancipation des jeunes et des enfants autochtones.

Honorer la crédibilité qui caractérise l'organisation, travaillant avec transparence selon les valeurs des peuples autochtones et soutenue par une équipe expérimentée, convaincue et engagée, utilisant d'une manière appropriée et efficace des ressources et des technologies.

Kus Kura el León Sociedad Civil est une organisation autochtones sans but lucratif qui est enregistrée en application de la loi du Costa Rica sur les associations.

Depuis 2002, lorsque l'organisation a été créée, Kus Kura S.C. a réalisé de vastes travaux dans différents domaines qui ont été considérés comme une priorité pour la promotion du développement durable des peuples autochtones.

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur et de l'envoyer à l'adresse électronique grtkf@wipo.int

Veuillez énumérer les principales activités de l'organisation :

L'organisation travaille sur les domaines thématiques suivants :

- Droits des peuples autochtones. Des stratégies de socialisation et de mise en œuvre ont été exécutées pour la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, la Convention n° 169 de l'OIT et d'autres instruments internationaux des droits de l'homme;
- Enfants autochtones. Une attention spéciale a été accordée aux enfants qui sont le secteur le plus vulnérable des peuples autochtones dans le monde. Les activités comprennent des ateliers, des réunions et une participation à différents forums tels que la stratégie TUNZA du PNUE pour les jeunes et les enfants;
- Jeunes autochtones. Des stratégies régionales en Amérique centrale ont été formulées avec des jeunes autochtones, communiquant avec plus de 400 jeunes autochtones dans quatre pays de la région. L'accent est mis sur l'émancipation de cette génération et leur participation aux discussions et processus de prise de décisions;
- Questions liées à l'environnement. La socialisation et le suivi de la Convention sur la diversité biologique ont été une priorité. La participation des jeunes et enfants autochtones à la conservation de la diversité biologique a été une priorité pour l'organisation; et
- Culture, identité et spiritualité. L'organisation encourage le renforcement par le biais de différentes activités de la culture, de l'identité et de la spiritualité des jeunes et des enfants autochtones.

<u>Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé</u> <u>des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité</u> (150 mots au maximum)

L'organisation a couvert plusieurs éléments qui portent des questions de propriété intellectuelle relevant dans les domaines thématiques suivants :

- Questions liées à l'environnement. Dans le cas particulier de Convention sur la diversité biologique, l'organisation a travaillé sur l'accès et le partage des avantages. À cet égard, un séminaire a été organisé pour préciser la compréhension du droit à un Consentement libre, préalable et donné en connaissance de cause débattu dans le cadre juridique national et international l'accès et le partage des avantages; et
- Culture, identité et spiritualité : les questions liées aux savoirs traditionnels et au folklore ont été couvertes dans les activités relatives à la culture, à l'identité et à la spiritualité.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Costa Rica

<u>Informations supplémentaires</u>:

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Au Costa Rica, très limitée a été la participation des organisations autochtones à l'étude des questions relatives aux savoirs traditionnels et à l'accès et au partage des avantages. Ayant suivi ces questions à la CDB, nous sommes résolus à y sensibiliser en particulier les jeunes et les enfants autochtones et à faire part des opinions des peuples autochtones pendant les délibérations à l'OMPI.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale:

545-2070, Sabanilla San José Costa Rica

Tél.: +506 2225 6397 Tlcp.: +506 2280 4394 Mél.: info@kus-kura.org Site Web: www.kan-tan.org

Nom et titre du représentant de l'organisation :

Alancay Morales Garro, directeur exécutif

National Educational Social and Traditional Knowledge (NEST) Foundation

À : Division des savoirs traditionnels Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20 Suisse

Tlcp.: +41 (0) 22 338 70 20

Mél.: grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observatrice pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation à l'intention du comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[signé]

M. Siddhartha Priya Ashok, secrétaire

Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observatrice ad hoc auprès du

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore¹,²

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

National Educational Social and Traditional Knowledge (NEST) Foundation

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

La National Educational Social and Traditional Knowledge (NEST) Foundation est une ONG homologuée en vertu de la loi fiduciaire indienne de 1882. Son numéro d'enregistrement est 5504. La Fondation réalise ses activités en Inde au niveau national mais elle privilégie le nord-est de l'Inde, une région qui comprend 8 États, à savoir : Arunachal Pradesh, Assam, Manipur, Meghalaya, Mizoram, Nagaland, Tripura and Sikkim.

Le siège social de l'organisation se trouve à New Delhi et son bureau administratif à Sivasagar, Assam (Inde).

La National Educational Social and Traditional Knowledge (NEST) Foundation travaille dans le domaine de l'éducation, des droits de propriété intellectuelle et sociale, des droits de propriété intellectuelle et des savoirs traditionnels pour les habitants pauvres, démunis, défavorisés et déshérités de l'Inde.

Le slogan de la National Educational Social and Traditional Knowledge Foundation est le suivant : "AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER".

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

Éduquer, sensibiliser le peuple indien aux questions, aux droits et aux devoirs liés à la propriété intellectuelle comme les brevets, le droit d'auteur, les marques, les indications géographiques, les secrets d'affaires et d'autre mais aussi protéger et promouvoir les droits de propriété intellectuelle au moyen de moyens de communication audio et visuelle, de la presse écrite et électronique ainsi qu'au moyen de diverses autres formes comme l'art, la peinture et l'artisanat notamment;

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur et de l'envoyer à l'adresse électronique grtkf@wipo.int

- Protéger, préserver et promouvoir les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles, le folklore traditionnel et les savoirs autochtones du peuple indien;
- Sauvegarder les intérêts, les droits et les avantages des détenteurs des savoirs traditionnels, des expressions culturelles traditionnelles, du folklore traditionnels et des savoirs autochtones;
- Protéger, préserver et promouvoir les objets artisanaux traditionnels, les métiers à main traditionnels, les peintures traditionnelles, l'art traditionnel, les aliments traditionnels, les boissons et autres choses liées aux savoirs autochtones et traditionnels des populations de l'Inde;
- Protéger, préserver la flore, la faune, la diversité biologique et l'état sauvage de la nature et faire prendre conscience des questions qui y sont associées au moyen des mass médias et d'autres activités;
- Donner, organiser, impartir et faciliter des cours, des conférences, des causeries sur divers aspects de la science et de la technique, les droits de propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels, les questions relatives aux droits de l'homme et de la société, à la confiance et à d'autres domaines; et
- Mettre en place des centres culturels résidentiels et non résidentiels pour promouvoir les écrits créatifs, la musique, la danse, les arts, la peinture et d'autres activités créatives.

Veuillez énumérer les principales activités de l'organisation :

- sensibiliser les étudiants des écoles et des collèges à l'importance des droits de propriété intellectuelle et des savoirs traditionnels;
- préserver les registres de la diversité biologique et des savoirs traditionnels;
- demander des indications géographiques pour assurer la protection des savoirs traditionnels; et
- organiser des séminaires et des ateliers sur les droits de propriété intellectuelle et les savoirs traditionnels et participer à des séminaires et des ateliers sur droits de propriété intellectuelle et les savoirs traditionnels.

<u>Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé</u> <u>des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité</u> (150 mots au maximum)

Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI fait un excellent travail dans les domaines suivants : a) protection des savoirs traditionnels; b) protection des expressions culturelles traditionnelles et des expressions du folklore; et c) ressources génétiques et questions connexes. La National Educational Social and Traditional Knowledge (NEST) Foundation souhaite participer aux réunions du comité intergouvernemental de l'OMPI pour apprendre et suivre les lois, mécanismes et les faits nouveaux internationaux dans les domaines des savoirs traditionnels, des expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore, des ressources génétiques et questions connexes. La NEST Foundation appliquera les informations et les connaissances émanant des réunions du comité intergouvernemental de l'OMPI dans la réalisation des activités de la NEST Foundation. Celle-ci partagera également les informations, les connaissances et les expériences de terrain avec ce comité et elle aidera par conséquent ce comité en particulier et l'humanité en général en ajoutant des savoirs aux savoirs existants sur les droits de propriété intellectuelle et les

savoirs traditionnels. La NEST Foundation privilégie actuellement la tribu Mising, la tribu Deori, la tribu Boro et la tribu Rabha Tribe d'Assam. Ces tribus ont une culture et des savoirs traditionnels très riches mais elles n'ont guère de connaissances et d'informations relatives aux droits de propriété intellectuelle et aux savoirs traditionnels, raison pour laquelle elles tireront un grand parti de leur participation aux réunions du comité intergouvernemental de l'OMPI.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Inde

<u>Informations supplémentaires</u>: Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

La National Educational Social and Traditional Knowledge (NEST) Foundation soumet les points suivants à votre examen : I) Je suis le secrétaire de la NEST Foundation. J'ai bénéficié d'un enseignement formel et supérieur dans le domaine des droits de propriété intellectuelle et je suis actuellement des cours de doctorat es droit. Mon domaine d'étude est lié au brevetage des savoirs traditionnels. J'ai une licence technique (génie mécanique), une maîtrise (journalisme et communication de masse), une licence à sujet facultatif "Droit de la propriété intellectuelle", une licence (droit de la propriété intellectuelle et techniques de l'information) et j'ai suivi un cours général à l'OMPI sur les droits de propriété intellectuelle (DL-101). Comme mentionné ci-dessus, je me prépare à un doctorat qui porte sur le brevetage des savoirs traditionnels; II) la NEST Foundation a un groupe de botanistes, de biologistes, de titulaires de savoirs traditionnels, de praticiens de médecines fondées sur les savoirs traditionnels, d'agriculteurs, de chercheurs et d'étudiants dans sa division des droits de propriété intellectuelle et des savoirs traditionnels; III) le nord-est de l'Inde est l'un des points les plus chauds dans le domaine de la diversité biologique, non seulement en Inde mais aussi dans le monde. La NEST Foundation s'intéresse principalement au nord-est de l'Inde. Elle privilégie actuellement la tribu Mising, la tribu Deori, la tribu Boro et la tribu Rabha Tribe d'Assam ainsi que leur culture et leurs savoirs traditionnels.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale:

National Educational Social and Traditional Knowledge (NEST) Foundation 1st Floor, Tribal Cultural Bhavan Station Chariali Sivasagar-785640, Assam Inde

Tél.: +91 9401508944 / +91 9435743918

Mél.: nestfoundation@gmail.com

Site Web: www.nestfoundation.org.in (en cours de construction)

Nom et titre du représentant de l'organisation

Siddhartha Priya Ashok, Secrétaire

National Indigenous TV Ltd. (NITV)

À : Division des savoirs traditionnels Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20 Suisse

Tlcp.: +41 (0) 22 338 70 20

Mél.: grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observatrice pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation à l'intention du comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[signé]

Patricia Turner, présidente-directrice générale

Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observatrice ad hoc auprès du

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore¹,²

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

National Indigenous TV Ltd. (NITV)

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

Le seul service de télévision australien exploité 24 heures sur 24. La NITV fournit d'un bout à l'autre de l'Australie un contenu autochtone sur des chaînes gratuites et des stations de télévision payante.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- fournir un contenu autochtone sur un service de télévision destiné à tous les Australiens;
- respecter et préserver la culture autochtone au moyen de programmes qui suivent les protocoles autochtones et les normes communautaires; et
- parrainer et développer le secteur autochtone des médias.

Veuillez énumérer les principales activités de l'organisation :

- continuer d'élaborer et de produire des programmes de télévision qui inspirent, divertissent et éduquent les peuples autochtones et non autochtones; et
- passer sous commande partout en Australie des programmes de qualité, en particulier à des producteurs et organisations de moyen de communication autochtones.

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur et de l'envoyer à l'adresse électronique grtkf@wipo.int

Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

<u>Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé</u> <u>des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité</u> : (150 mots au maximum)

La NITV vise à promouvoir la connaissance et la compréhension par la communauté australienne de la culture et de la tradition autochtones. Elle vise également à empêcher la désintégration culturelle au sein de la société autochtone en commandant des programmes dans les langues autochtones centrés essentiellement sur la culture et la musique traditionnelles autochtones. Pour la NITV, il est important que la propriété intellectuelle culturelle autochtone soit respectée et totalement protégée par les lois sur la propriété intellectuelle en Australie et à une échelle internationale.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Australie

<u>Informations supplémentaires</u>: Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

La NITV, qui a vu le jour en 2007, est un important facteur du secteur des médias australien. Elle adopte des protocoles autochtones et en favorise l'intégration dans nos pratiques de télévision, tous les contrats de protection incorporant des clauses et protocoles de propriété intellectuelle de la culture autochtone. Il est important pour la NITV de montrer à d'autres stations de télévision stations comment respecter l'ICIP et d'incorporer ces clauses et protocoles dans leurs pratiques et contrats.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale:

Level 6, 1 James Place North Sydney, NSW Australie

Tél.: +61 2 9959 3888 Tlcp.: +61 2 9959 3777

Mél.: <u>pat.turner@nitv.org.au</u> Site Web: <u>www.nitv.org.au</u>

Nom et titre de la représentante de l'organisation :

Patricia Turner, présidente-directrice générale

Organisation d'appui aux organisations communautaires de base "Arc-En-Ciel"

À : Division des savoirs traditionnels Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20 Suisse

Tlcp.: +41 (0) 22 338 70 20

Mél.: grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observatrice pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[signé]

Moussa Kossomi, président

/...

Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observatrice ad hoc auprès du

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore¹,²

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

ONG "Arc-En-Ciel" (Organisation d'appui aux organisations communautaires de base)

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

Notre ONG est créée par arrêté N° 105 /MI/D/DGAPJ/DLP du 8 avril 2005. Son siège social est établi dans la commune urbaine d'Agadez. Notre ONG compte 87 membres actifs dont 59 femmes et 28 hommes. Ses instances sont :

- l'assemblée générale,
- les réunions du conseil d'Administration; et
- les assemblées générales des représentations.

Le bureau du conseil d'administration se compose de 11 membres. Les assemblées générales se tiennent tous les 2 ans en session ordinaire et ils se tiennent en extraordinaire à la demande de son Président ou des 2/3 de ses membres sur un ordre du jour précis.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- promouvoir les droits humains et des peuples autochtones et la démocratie
- lutter contre les maladies SIDA, tuberculose et paludisme; et
- promouvoir des comportements responsables face aux changements climatiques.

Veuillez énumérer les principales activités de l'organisation :

- assurer le suivi nutritionnel des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes dans la région d'Agadez avec l'appui financer de l'UNICEF / Agadez;
- mettre en place et soutenir des organisations communautaires de base dans les milieux nomades avec l'assistance technique et financière du service allemand de développement (DED) dans le cadre de la mise en œuvre de son programme PPOL/ DED:

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur et de l'envoyer à l'adresse électronique grtkf@wipo.int

- protection et régénération des palmiers doums dans la vallée de la région d'Agadez sur financement de PAIN POUR LE MONDE (Allemagne);
- secourir et accompagner les personnes vivantes avec le sida dans la région d'Agadez, sur financement de VIH Collaborative Fund avec l'appui technique du WATAG;
- mener des actions de sensibilisation sur la tuberculose, le sida et le paludisme dans la région d'Agadez sur financement de la banque mondial à travers les différents programmes pays (PNLS, PNLP, PNLT);
- mettre en place des mutuelles de santé dans les zones d'habitation des populations nomades Toubou;
- mener des actions d'information et de sensibilisation sur la santé et les droits sexuels des jeunes dans le département de Bilma, sur financement du UNFPA/Agadez; et
- mener des actions de sensibilisation sur les dangers et les méfaits de l'immigration
- clandestine

<u>Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité</u> : (150 mots au maximum)

Notre organisation œuvre pour la promotion des droits du peuple autochtone Toubou. Elle protège et fait la promotion des valeurs socioculturelles et artistiques de cette communauté vivant dans le SAHARA nigérien. À travers les expositions artistiques et des fêtes que nous appuyons l'organisation pour faire connaître la culture Toubou au reste du monde, nous estimons que notre organisation a un lien étroit avec les questions de propriété intellectuelle. Notre participation aux activités du comité en tant qu'observatrice nous permettra de mieux appréhender la problématique de la propriété intellectuelle. Ainsi, nous pourrons protéger avec efficacité les œuvres et autres patrimoines culturels de notre communauté.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

La République du Niger

<u>Informations supplémentaires</u>: Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Conservatrice et soucieuse de l'altération de ses valeurs socioculturelles pour ainsi dire son identité, la communauté autochtone Toubou (environ 350 000 âmes) a un contact assez limité avec les touristes et les autres visiteurs.

Malgré que le Ténéré nigérien et le désert blanc du TAL sont les lieux d'existence naturelle du Toubou, il est rare de rencontrer un guide touristique, ou un chauffeur Toubou. Et pourtant, des milliers d'excursions sont organisées chaque année vers ces merveilles par des communautés qui côtoient ces espaces.

Cette situation explique que plusieurs de nos sites touristiques sont pillés et sur exploités. Souvent, les vestiges préhistoriques (la citadelle de Djado, les peintures rupestres du Blaga dans les plateaux du Djado) de cette zone habitée seulement par les nomades Toubous, sont autrement présentés par les guides touristiques enquête de renommée pour leur ethnie

En plus, des œuvres artistiques telles que la croix du Kawar, les pierres taillées utilisées comme ornement par les femmes Toubous ou les bracelets "Guesibida" sont reproduits et vendus sur le marché mondial à l'insu des artisans Toubous. Et enfin on rencontre des milliers d'images (photos) des femmes et enfants Toubous sur le marché.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale :

Sabon Gari BP 44 Agadez République de Niger

Tél.: 0022796 526353 Mél.: arcencielt@yahoo.fr

Nom et titre du représentant de l'Organisation :

Moussa Kossemi, président de l'ONG Arc-En-Ciel

United Nations of Indians

À : Division des savoirs traditionnels Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20 Suisse

Tlcp.: +41 (0) 22 338 70 20

Mél.: grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observatrice pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[signé]

Alberto W. Lorenzo, directeur

Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observatrice ad hoc auprès du

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore¹,²

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

United Nations of Indians

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

C'est une organisation autochtone qui veille sur les droits de l'homme, la santé, les secours en cas de catastrophe, l'aide humanitaire et les services communautaires. Elle a des médecins, des infirmières, des ambulances, des avocats, un service de gestion des situations d'urgence, un programme de vision 20/20, un programme tech-VIP, une stratégie de prévention des catastrophes/réduction des risques de catastrophe, etc.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- droits de l'homme:
- santé:
- services juridiques;
- promotion de l'ONU, de ses organes et de l'UE;
- services communautaires:
- promotion des peuples autochtones; et
- faire partie de l'OMPI pour protéger notre culture.

Veuillez énumérer les principales activités de l'organisation :

- Amélioration de la vie des populations autochtones par le biais des droits de l'homme:
- Programmes de santé, programmes ophtalmologiques, cliniques privées, assistance médicale au moyen de ristournes;
- Aide judiciaire; services pro bono; et
- Services communautaires. Ambulance, secours, etc.

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

2 Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur et de l'envoyer à l'adresse électronique grtkf@wipo.int

Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

<u>Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé</u> <u>des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité</u> : (150 mots au maximum)

Je suis sur votre liste de diffusion. Ces questions nous intéressent car vos délibérations ont un impact sur nos activités. Nous aimerions être présents et nous faire entendre. Ne pas nous faire entendre revient à être absents et vos délibérations auront quoi qu'il en soit un impact sur nous. Laissez-nous donc appliquer les articles 27, 22 et 17 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et donnez-nous la liberté d'arrêter nos propres normes et de déterminer la valeur de nos biens. La propriété intellectuelle est notre trouvaille et les riches doivent la respecter et ne pas la voler ou la soustraire aux pauvres. Merci

Pays dans lesquels l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

États-Unis d'Amérique et Mexique

<u>Informations supplémentaires</u>: Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Nombreux sont les peuples autochtones qui pourraient bénéficier de cette protection mais qui ne savent pas que l'OMPI existe. Je pourrais les contacter et, dans le même temps, leur parler de l'OMPI. En nous acceptant, vous pouvez sensibiliser et aider également un plus grand nombre de personnes. Nous vous serions reconnaissants de nous faire participer à vos travaux!

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale:

1168 Wooded Avenue Winston Salem N.C. 27105 États-Unis d'Amérique

Tél.: 1-347-546-9151/+52 953 107 2043

Mél.: unoi2@hotmail.com

Nom et titre du représentant de l'organisation :

Alberto W. Lorenzo, directeur mondial

[Fin de l'annexe et du document]